

CHUZELLES

informations



Septembre-Octobre

N° 103

Sommaire :

- Page 1 : Le mot du Maire
- Page 2 : Conseil municipal du 14 Octobre
- Page 4 : Commission communale d'action sociale
- Page 5 : Commission affaires scolaires et périscolaires
- Page 6 : Commission Cadre de Vie
- Page 7 : Commission Travaux
- Page 9 : Pèle Mêle
- Page 10 : Informations sportives
- Page 11 : Jeu : le quizz
- Page 13 : La vie associative chuzelloise

Le mot du maire

Dans le cadre d'une large concertation, deux réunions publiques ont été organisées récemment. Nous espérons avoir une participation plus importante.

Ceci étant, la première réunion a été toutefois l'occasion d'échanger sur l'étude que nous avons initiée dès la rentrée de septembre, sur la problématique de la traversée du centre village. Le bureau d'étude SAFEGE a présenté des premiers éléments de diagnostic. A l'issue de cette rencontre un comité de pilotage composé de personnes ou associations concernées par ce sujet a été mis en place, avec comme objectif de donner ses conclusions pour la fin de l'année.

La seconde réunion concernait l'accès pour tous à l'internet haut débit (> 512 méga octets). Ce projet piloté à l'échelle du département par le Conseil Général consiste en la couverture ADSL des zones blanches par la technologie WIFI. C'est la société ALSATIS qui a été mandatée pour réaliser la construction de ce réseau. Suite à la présentation d'ALSATIS et au débat qui a suivi, le conseil municipal sera appelé à délibérer prochainement sur la mise en place de cette technologie sur notre commune.

Avec 2009 qui se termine, se profilent déjà les fêtes de fin d'année où traditionnellement nous aimons nous retrouver en famille. N'oublions toutefois pas les personnes seules, isolées pour qui ces moments peuvent être pesants. C'est dans ces circonstances que la solidarité doit s'exercer...

Je vous souhaite donc à toutes et à tous de bonnes fêtes et vous donne rendez-vous, le samedi 5 décembre 2009 au centre village pour le marché de Noël puis le mercredi 6 janvier 2010 à 18h30 au Mille-Club pour les vœux de la municipalité.

Marielle MOREL

Responsable de publication : M.MOREL

Comité de Rédaction :
R.ALIX ; C.BOREL ; L.BUTHION ;
A. LE GOUGUEC ; JM LUCAS ;
G TOURNIER.



CONSEIL MUNICIPAL DU 14 OCTOBRE 2009

Ce compte rendu est un extrait : vous pouvez consulter son intégralité sur l'affichage publié en mairie

L'an deux mille neuf, le 14 octobre, le conseil municipal de la commune de CHUZELLES, dûment convoqué, s'est réuni en session publique ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Madame Marielle MOREL Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 18

Date de convocation du Conseil Municipal : 08 octobre 2009

PRESENTS : Mme MOREL Marielle, Maire, R. ALIX, P. ALLARD, C. BOREL, L. BUTHION, MT. CARRET, C. COURNUT, G. GAVIOT-BLANC, G. GONIN, O. HIRSCH, H. JANIN, A. LE GOUGUEC, G. VERNAY, A. TRUCHET.

EXCUSES : MT. ODRAT a donné pouvoir à M. MOREL, **ABSENTS** : B. DECHASSE, JL LESCOT.

JM. LUCAS a donné pouvoir à R. ALIX

SECRETARE : L. BUTHION

La séance est ouverte à 19h10.

APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 SEPTEMBRE 2009 :

Le compte-rendu de la séance du 16 septembre 2009 est approuvé à l'unanimité.

DÉLIBÉRATION N°45 : RECENSEMENT DE LA POPULATION 2010 : DÉSIGNATION D'UN COORDONNATEUR COMMUNAL

Rapporteur : Marielle MOREL

Madame le Maire informe le conseil municipal que dans le cadre de l'enquête de recensement de la population réalisée en janvier et février 2010, la désignation en amont d'un coordonnateur communal chargé de la préparation et de la coordination de l'enquête est requise. (BM n°102 page 6)

Face à cette exigence, Madame le Maire propose au conseil municipal :

- de désigner Madame Bernadette MARTEL, secrétaire de Mairie, pour remplir les fonctions de coordonnateur communal.
- de désigner Messieurs Patrick Allard (adjoint en charge du CCAS) et André Truchet (membre de la commission de révision des listes électorales) pour l'aider dans cette tâche.

Le conseil municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité, émet un avis favorable.

DELIBERATION N°46 : BONS D'ACHAT

Rapporteur : Marielle MOREL

Madame le Maire rappelle au conseil municipal que tous les ans à l'occasion des fêtes de fin d'année, la municipalité octroie aux agents communaux un bon d'achat.

Le conseil municipal, après avoir délibéré, par 15 voix pour et une abstention (C. BOREL), émet un avis favorable.

DÉLIBÉRATION N°47 : RECRUTEMENTS DANS LE CADRE DE CONTRATS D'ACCOMPAGNEMENT DANS L'EMPLOI (CAE).

Rapporteur : Marielle MOREL

Madame le Maire informe les membres du conseil municipal que dans le cadre du plan de soutien à l'emploi, l'État a mis en place au printemps 2009 un dispositif dénommé « Le CAE Passerelle » permettant aux collectivités territoriales de recruter des jeunes de moins de 26 ans et ainsi de participer à leur insertion sur le marché du travail. Les jeunes sont recrutés en contrat à durée déterminée de droit privé pour une durée de 12 mois maximum et sont rémunérés sur la base du SMIC.

Madame le Maire propose au conseil municipal de recruter deux personnes sur un temps non complet (envisagé : 20h hebdomadaires) : une personne pour le service administratif, une personne pour le service technique voirie.

Le conseil municipal, après avoir délibéré, par 15 voix pour et 1 abstention (H. JANIN) émet un avis favorable.

DELIBERATION N°48 : PARTICIPATION FINANCIÈRE DE LA COMMUNE AU TÉLÉTHON.

Rapporteur : MT CARRET

Cette année Madame le Maire demande aux membres du conseil municipal de se prononcer sur une participation financière directe de la commune à l'organisation du Téléthon à hauteur de 300 €.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, émet un avis favorable à l'unanimité.

DÉLIBÉRATION N°49 : PARTICIPATION FINANCIÈRE DE LA COMMUNE À L'ANIMATION DU MARCHÉ DE NOËL.

Rapporteur : MT CARRET

Cette année la commune assure l'organisation du Marché de Noël avec l'aide d'une commission élargie ainsi que son financement

Après divers contacts et propositions de prestataires sur le type d'animation envisagée, le coût maximal est estimé à 650 € TTC. Madame le Maire propose au Conseil Municipal de couvrir ce montant.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité, émet un avis favorable.

DÉLIBÉRATION N°50 : MARCHÉ DE NOËL : FIXATION DU MONTANT DU DROIT DE PLACE POUR L'ANNÉE 2009.

Rapporteur : Marielle MOREL

Dans le cadre du Marché de Noël 2009, il convient de fixer le montant du droit de place pour les exposants.

Madame le Maire, après avis de la commission élargie, propose aux membres présents de fixer le montant du droit de place pour l'année 2009 de la manière suivante :

- Pour les associations chuzelloises et intercommunales : gratuité,
- Pour les commerçants utilisant l'emplacement situé devant leur devanture : gratuité,
- Pour tous les autres exposants : 10 € par tranche de 2m linéaires d'emplacement (paiement par chèque à l'ordre du Trésor Public)

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité, émet un avis favorable.

La prochaine réunion de la commission élargie aura lieu le vendredi 30 octobre à 19H en Mairie

DÉLIBÉRATION N°51 : ÉTUDE D'AMÉNAGEMENT DE SÉCURITÉ EN CENTRE VILLAGE - MISE EN PLACE D'UN COMITÉ DE PILOTAGE.

Rapporteur : Gilles GAVIOT-BLANC

Lors de la réunion publique du 13 octobre 2009 relative au lancement de l'étude de sécurité en centre village confiée au bureau d'études Safège, il a été proposé de mettre en place un comité de pilotage.

Madame le Maire propose au conseil municipal que le comité de pilotage soit composé de la manière suivante

- Président : Madame le Maire,
- Élus communaux : Gilles GAVIOT-BLANC, Olivier HIRSCH,
- Agent communal : Claude GONNET
- Conseil Général de l'Isère : un élu et un technicien,
- CAPV : un élu et un technicien,
- Associations : deux représentants,
- Associations de Parents d'élèves : deux représentants,
- Riverains : un riverain de la RD123, un riverain de la RD36A.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte l'inscription de ce point à l'ordre du jour.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité, accepte le principe de la mise en place du comité de pilotage et valide sa composition.

COMMISSIONS COMMUNALES :

Commission communication : Concernant le projet de refonte du site internet de la commune, L. BUTHION et A LE GOUGUEC indiquent que trois prestataires ont été contactés. L'objectif étant de mettre en place un site interactif et convivial (liens, téléchargement de formulaires divers,...) dont la mise à jour soit facilement réalisable.

Point travaux (Voir article page 8)

Point bibliothèque municipale (Voir article page 5) :

MT CARRET indique qu'une réunion aura lieu le 15 octobre prochain pour informer les membres de plusieurs projets de convention et discuter de projets à venir :

Étude de sécurité en centre village

(Voir article page 8)

Compte rendu de la réunion publique du 13 octobre 2009 :

Établissement recevant du public «le Sappel» passage du groupe de visite de la commission de sécurité :

Madame le Maire rappelle le fonctionnement du contrôle des établissements recevant du public (ERP). Un groupe de visite de la commission de sécurité d'arrondissement visite l'ERP, ensuite il établit un rapport et la commission se réunit sous la présidence du Sous-préfet pour émettre un avis. Cet avis est notifié au Maire de la commune qui prononce par suite un avis au regard des conclusions de la commission.

Pour le dossier du SAPPÉL, la commission de sécurité ne s'est pas encore réunie suite à la visite récente de l'établissement et donc le Maire ne peut en aucun cas se prononcer. Le SAPPÉL est donc déclaré encore à ce jour fermé.

Point ADSL :

Le conseil général de l'Isère propose la tenue d'une réunion publique dans les 15 jours à venir en présence d'ALSATIS, société retenue pour les études de mise en place de l'ADSL dans les zones non couvertes.

Calendrier officiel :

- Commémoration du 11 novembre : 10H30 à Chuzelles

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h35.

Le Maire
M. MOREL



COMMISSION COMMUNALE D'ACTION SOCIALE

COLUMBARIUM :

Dans un bulletin municipal précédent, nous vous avons fait part d'une obligation réglementaire relative à la mise à disposition d'un columbarium.

La commission sociale et la commission d'appels d'offres ont travaillé de concert, afin de:

- Définir le cahier des charges de l'édifice
- Rechercher les prestataires
- Accompagner les visites préalables à la réalisation de devis / propositions
- Ouvrir les plis et décider du prestataire le moins disant quantitativement et le mieux disant qualitativement.

Le marché a été attribué à OGF sis à Paris représenté par son établissement de Vienne pour un montant de 23 400 € HT.

Les travaux comprenant notamment l'aménagement d'un jardin du souvenir et la mise en place d'un columbarium devraient commencer fin novembre 2009.

LE REPAS DES AINES :

La date du repas de nos aînés est retenue : le 7 mars 2010.

Les chuzelloises et chuzellois qui n'auront pas souhaité recevoir le traditionnel colis de fin d'année, seront invités à partager le repas avec les membres de la Commission Communale d'Action Sociale.

Un courrier de la mairie a été adressé aux chuzelloises et chuzellois de plus de 75 ans, afin de définir leur choix : le repas ou le colis.

LA MEMOIRE : "J'AI LA MEMOIRE QUI FLANCHE !"

Avec l'avancée en âge, la perte de la mémoire est souvent exprimée par les seniors, elle peut devenir source d'angoisse. Est-ce normal ? Que faire pour garder une mémoire satisfaisante ? Quand faut-il s'inquiéter ?

Afin de répondre à toutes ces questions et dans le cadre de ses missions de prévention, la coordination Territoriale Autonomie Isère Rhodanienne organise en partenariat avec la commune de Salaise sur Sanne une conférence sur le thème de la mémoire.

Cette conférence sera animée par une psychologue. Elle est gratuite est ouverte à tous

Elle se tiendra : **lundi 14 décembre 2009 à 14h30**
Mairie de Salaise sur Sanne
19 rue Avit Nicolas
38150 Salaise sur Sanne

Inscription recommandée auprès du secrétariat de la coordination au : 04 74 87 93 38

Contacts

Assistante sociale de secteur
Responsable ADMR à Chuzelles
Adjoint affaires sociales

Mme JURDIC
Mme LAMURE
Mr ALLARD

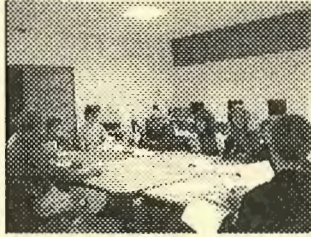
tel 04 78 73 00 10
tel 04 74 57 92 83
tel 04 74 57 90 91



COMMISSION AFFAIRES SCOLAIRES ET PERISCOLAIRES

Conseil d'école primaire

Le premier conseil d'école a eu lieu le 22 octobre à l'école primaire. Enseignants, DDEN (Délégué Départemental de l'Education Nationale), représentants des parents d'élèves (APE) et de la mairie, se sont donc retrouvés pour faire le point de la rentrée :



- Les effectifs : 127 élèves
- Les différents travaux réalisés : rideau dans la salle de motricité ; faïences des murs des toilettes ; rénovation des étagères de CM2...
- Un compte rendu des premières sorties : Nettoyons la nature ; classes vertes CP/CE1 ; classes de mer CE2/CM1 ;
- Présentation des projets: carnet de voyages des classes vertes et de mer, visites de musées, Cinéma de Noël CE1/CE2/CM1/CM2 ; marché de Noël ...

Nettoyons la nature

Les enfants accompagnés de leurs enseignants, d'élus et de parents d'élèves ont renouvelé l'opération de nettoyage le 23 octobre après midi.

Tandis que les petits s'occupaient des environs de leur école jusqu'au mille club, les grands poursuivaient leurs investigations jusqu'aux abords de la carrière en longeant la rivière.

Plusieurs kilos de déchets ont ainsi été ramassés.

Gageons que la prochaine opération "Nettoyons la nature" incitera plus d'adultes dans cette démarche malheureusement nécessaire.



BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

Soirée contes :



Une nouvelle soirée contes organisée par la bibliothèque municipale s'est déroulée vendredi 27 novembre 2009 à partir de 16h45 dans la salle d'activité de l'école primaire. Elle a été animée par l'association "Bouche à Oreilles".

Le thème en était "**contes de froid, contes de neige**".

Une collation préparée par les bénévoles de la bibliothèque a clôturé la soirée vers 17h30.

Exclusivité Nouveauté :

- Les livres de l'association "Croqueurs de Pommes" d'Estrablin ont élu domicile à la Bibliothèque municipale de Chuzelles. Ce sont 125 ouvrages entièrement consacrés à la pomme. Comment tailler son verger, comment cuisiner ses fruits, découvrir la pomme à travers le monde, écouter les histoires de pomme... c'est désormais tout un rayon qui s'offre à notre curiosité.

Alors laissez-vous tenter ...

- Les fascicules sur l'histoire de la commune réalisés par l'association « Chuzelles, histoire et patrimoine » sont désormais à disposition du public, en prêt : venez découvrir les secrets du passé !



Expositions :

Les thèmes des prochaines expositions ont déjà été retenus

- Printemps 2010 : Les sorcières - du 8 mars au 2 avril
- Automne 2010 : Les dinosaures - du 20 septembre au 15 octobre



Fermeture exceptionnelle

La bibliothèque municipale est ouverte pendant les vacances scolaires, mais sera fermée entre Noël et le Jour de l'An, soit les 28 et 30 décembre. Réouverture le 4 janvier 2010

Rappel des horaires d'ouverture :

Lundi, mercredi et vendredi de 16h30 à 19h00



COMMISSION CADRE DE VIE

JOURNEE ENVIRONNEMENT

L'organisation d'une journée environnement est à l'étude. Celle-ci coïnciderait avec l'arrivée du printemps. La date retenue est le 20 mars 2010.

Durant cette journée, plusieurs manifestations seraient proposées :

- Nettoyons la nature «Chuzelles, village propre»
- Découverte des sentiers de randonnées réhabilités...
- Remise des prix des maisons fleuries (dissociée cette année des vœux de la municipalité)
- Manifestations diverses....

STATIONNEMENT

Les problèmes liés au stationnement dans le centre village sont des problèmes récurrents. Par mesure de sécurité, nous souhaiterions plus de civisme de la part des automobilistes irrespectueux des aires de stationnement.

Se garer le long des commerces, devant les arcades, n'est pas autorisé sauf pour les livraisons.

Nous vous rappelons que des parkings de proximité, en cas de forte influence, sont à votre disposition sur les places de la mairie et du Mille Club.

D'autre part, les personnes utilisant le covoiturage peuvent utiliser, dans la mesure du possible le parking du Mille Club afin de laisser libre l'accès au parking de la mairie lors du mouvement des écoles.

Merci de votre coopération.

PLANTATIONS HIVERNALES

Les employés communaux ont réalisé les plantations automnales. Pensées, œillets, chrysanthèmes et cyclamens ornent le village durant cet automne.

Nous ne pouvons que regretter la disparition de plants à l'entrée du village et aux abords de l'église dès leur plantation. Quel civisme !

SENTIER DE RANDONNEE

1 - les Poyardes

Les membres de la commission «cadre de vie», aidés de quelques chuzellois, ont réhabilité le sentier des Poyardes.

Celui-ci est désormais accessible et permet de rejoindre le haut du village, à proximité des bois de St Jean, en partant du quartier Saint Maurice.

D'autres réaménagements sont à l'étude. Nous tenons à remercier vivement tous ceux qui nous aident dans cette démarche, par leur présence sur le terrain, sans oublier les riverains propriétaires ou locataires.



D'autres projets sont en cours et les personnes qui voudraient rejoindre le groupe peuvent se manifester en mairie.



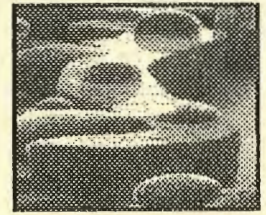
COMMISSION TRAVAUX

HAIES MITOYENNES: UN PEU DE JURIDIQUE !

Article 671 et suivants du code civil.

Ces articles régissent la plantation d'une haie dite mitoyenne :

- Sans mur séparatif, les plantations doivent se tenir au maximum à 2 mètres de la ligne séparatrice des deux lots lorsque l'arbre est d'une hauteur supérieure à 2 mètres, a minima de 0.50 mètres pour les espèces d'une hauteur inférieure.
- Ces distances ne s'appliquent pas en cas d'existence d'un mur séparatif, toutefois, les crêtes des espèces ne doivent pas dépasser la hauteur du mur.
- Si le mur séparatif s'avère n'être que la propriété que de l'un des voisins, seul ce dernier peut appuyé ces plantations sans respecter les distances réglementaires.



Avant toute plantation de haies, nous vous recommandons de :

- vous assurer des limites exactes de votre parcelle et de la parcelle mitoyenne
- vous assurer de la propriété du mur mitoyen, si il existe
- vous rapprocher de votre voisin afin de lui exposer votre projet
- respecter les distances réglementaires exposées plus haut.

Attention : en cas de conflit, votre responsabilité civile peut être engagée : vos plantations non-conformes peuvent être arrachées.

ELAGAGE DES ARBRES ET LIGNES ELECTRIQUES: MODE D'EMPLOI.

L'élagage des arbres relève de la responsabilité du propriétaire :

- En domaine privé, si l'arbre déborde sur le domaine public où est située une ligne électrique
- En domaine privé ou public, si le propriétaire, lors de la plantation de l'arbre, n'a pas respecté les distances réglementaires par rapport à une ligne.

En dehors de ces deux cas, ErDF est responsable de l'élagage des arbres situés à proximité d'une ligne électrique.

Le propriétaire ne peut réaliser les travaux d'élagage que sous certaines conditions :

- obtenir l'accord préalable d'ErDF (respect des consignes sécurité liées aux risques électriques et responsabilités juridiques) : une demande de renseignement (Document CERFA N° 90-0188) est à retirer au centre ErDF de Vienne. ErDF informera ensuite le propriétaire de la procédure administrative à suivre pour la réalisation des travaux.
- Faire réaliser l'élagage par des entreprises spécialisées et habilitées, pour les risques électriques et les travaux en hauteur. ErDF peut tout à fait conseiller le propriétaire dans le choix du fournisseur.
- respecter entre une ligne électrique et un arbre sont :
 - de 3 mètres de chaque côté de la ligne électrique Basse tension (400V),
 - de 5 mètres de chaque côté d'une ligne électrique Haute Tension (20kV)

Il est recommandé de vérifier que votre responsabilité civile couvre les dommages susceptibles d'être causés par les arbres dont vous êtes propriétaire.

L'HIVER ARRIVE...

Avez-vous pensez à isoler du gel vos compteurs d'eau et vos canalisations ? Outre le prix d'une casse voire de dégâts, vous risquez d'être privé d'eau pendant un certain temps.

Pensez également au ramonage des cheminées et à l'entretien de vos appareils de chauffage pour éviter tout incendie ou asphyxie. Conservez vos attestations de ramonage pour les assurances en cas de dommages !

POINTS SUR LES TRAVAUX :

• **Route des Martinières**

Des travaux sont en cours route des Martinières, sous maîtrise d'ouvrage du Syndicat des Eaux du Nord Isère et réalisés par l'entreprise Romet.

Ces travaux consistent à remplacer la conduite vieillissante d'alimentation d'eau par une nouvelle conduite (DN125), de la route de Vienne jusqu'au chemin de la Grande Combe. Les 2 Hydrants (poteaux d'incendie) sont également remplacés.

Ces travaux permettront ensuite sur l'année 2010 de demander à la CAPV de prévoir la réfection de la route avec la mise en place de dispositifs de sécurité.

• **Berges de l'Abereau**

La CAPV a procédé au renforcement d'une partie des berges de l'Abereau par la consolidation et l'extension de l'enrochement existant.

Ces travaux devraient limiter l'érosion des berges côté route.

• **Modification du régime de priorité au carrefour des voies : Route de la Sévenne (RD 123) et Route de Thiers**

Après des discussions nombreuses avec Conseil Général, nous avons enfin reçu l'arrêté notifiant la modification du régime de priorité au carrefour des voies : Route de la Sévenne et Route de Thiers.

Dès que le Conseil Général aura installé les panneaux de signalisation, la Route de la Sévenne sera prioritaire au niveau du carrefour et les véhicules arrivant de la Route de Thiers devront respecter la signalisation.

• **RD 36 – RD 123A - Etude centre village**

Suite à la réunion publique du 13/10/09, un comité de pilotage a été créé. Il est composé de représentants de la municipalité, de la Communauté d'Agglomération du Pays Viennois, du Conseil Général, d'associations Chuzelloises et de riverains.

Le dossier du bureau d'études SAFEGE, ainsi que les différents comptages réalisés sont consultables en mairie ; un registre est également à disposition pour recueillir toutes les suggestions jusqu'au 02/12 date du deuxième comité de pilotage. Mme le Maire ou l'adjoint en charge du dossier sont bien entendu à la disposition des Chuzellois pour recueillir les observations.

Ordre du jour du 2^o comité de pilotage :

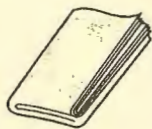
- Bilan des remarques des Chuzellois
- Présentations des scénarios
- Hiérarchisation des scénarios d'aménagement

Le 3^o comité de pilotage consistera à la présentation du projet final qui fera également l'objet d'une présentation en réunion publique.

La 1^{ère} réunion a eu lieu le mercredi 03 novembre en mairie. Elle a permis de discuter avec l'ensemble des participants du diagnostic présenté en réunion publique et de travailler sur les pistes possibles de réflexion pour les aménagements à mettre en œuvre en prenant en compte les demandes des différents représentants présents.

Mr E.Binet (conseiller Général) et Mr C.Trouiller (Président CAPV) nous ont informés qu'une étude sera lancée en 2010 par la CAPV, avec un cofinancement du Conseil Général de l'Isère, pour la recherche d'un itinéraire pour la liaison Est Nord de Vienne prévu au PDU. Dans ce cadre, le contournement du village sera également étudié.

Il a été rappelé par la municipalité qu'il n'était pas envisageable à moyen terme, de continuer à faire passer dans le centre village un flux de circulation qui augmente régulièrement d'année en année.



PÊLE MÊLE

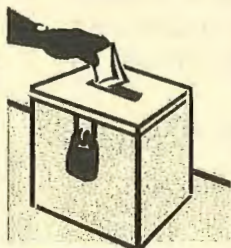
FESTIVAL DE L'HUMOUR



Le festival débutera à Vilette de Vienne le 4 mars 2010.

Le spectacle prévu à **Chuzelles** se tiendra le **15 mars 2010**, au Mille Club, l'artiste choisi est **Jeunio**, avec son spectacle « **Je ne critique pas, mais quand même... !** ».

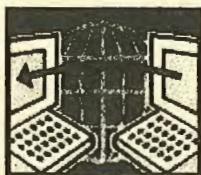
INSCRIPTION LISTES ELECTORALES



L'inscription sur les listes électorales n'est pas seulement un devoir civique, mais résulte également d'une obligation légale en vertu de l'article L. 9 du code électoral. Elle est indispensable pour pouvoir voter.

Dates des prochaines élections régionales :
les 14 mars 2010 et, en cas de second tour, 21 mars 2010.

ADSL



Lors de la réunion publique du 16 novembre, la société Als@tis mandatée par le Conseil Général de l'Isère, a présenté son offre de couverture des zones blanches ou zones mal desservies par le haut débit. Le dossier est consultable en mairie et des formulaires de pré-inscription sont disponibles.

Au vu des pré-inscriptions reçues, la société Als@tis proposera l'implantation d'antennes WIFI et une étude de faisabilité sera réfléchiée en mairie.

Il n'est pas trop tard pour vous faire connaître si vous êtes demandeurs, mais plus vite seront remis les dossiers, plus vite l'étude aboutira.

NOUVEL ENTREPRENEUR



Réalisation des plans de vos dossiers de permis de construire ou de demandes préalables ;

Un professionnel indépendant à votre service pour vos projets de constructions neuves, de rénovations ou d'extensions ;

Réalise les métrés, le levé topographique, l'implantation et le suivi des travaux, conseil sur le choix des matériaux.

Devis gratuit sur simple demande.

Ailpé - Aménagements et infrastructure

Laurent PARAZON, 607 Les Dauphines, 38 200 CHUZELLES

Tél. 06.76.08.46.61

Mail : contact@ailpe-ai.com

Site : www.ailpe-ai.com



INFORMATIONS SPORTIVES

➤ Information générale



Si vous souhaitez faire apparaître les résultats sportifs ou toutes autres informations liées à votre club de sport communal ou/ et intercommunal, n'hésitez pas à envoyer vos documents à : mairie@mairie-chuzelles.fr en précisant « Information communication » sur votre mail.

➤ Football Club de la Sévenne

F.C. SEVENNE



Un point sur le classement des équipes engagées dans les différents championnats avec une mention particulière à l'équipe fanion qui joue les premiers rôles de son championnat pour leur première saison en Promotion d'excellence, district du Rhône, au 11 novembre 2009.

- Equipe 1 : 2^{ème} en promotion excellence, groupe A
- Equipe 2 : 2^{ème} en 2^{ème} division, poule F
- Equipe féminine : 4^{ème} poule sénior à 11

Prochains matchs à domicile pour l'équipe fanion :

- Equipe 1 : dimanche 6 décembre 15h00 Villette de Vienne (FCS - FC Gerland Lyon)
- Equipe 2 : dimanche 6 décembre 13h00 Villette de Vienne (FCS - Champagne SpF)
- Equipe féminine : dimanche 6 décembre 15h00 Serpaize (FCS - Vallée Bleue FC)

➤ Rugby Club de la Sévenne



Début laborieux pour l'équipe fanion engagée dans le championnat, groupe B avec une seule victoire en 5 matches mais tous les espoirs sont permis dans ce groupe relevé. Pour leur première saison en Reichels (- 21 ans), les jeunes joueurs de la Sévenne manquent de repères et l'apprentissage est difficile. La bonne volonté du groupe leur permettra d'entrevoir des jours meilleurs !

A noter que 2 jeunes Cadets issus du club ont été retenus en pré sélection du Lyonnais. Félicitations aux joueurs et aux éducateurs !

➤ Manifestations sportives – La course à pied



Les foulées de l'île Barlet à Vienne : dimanche 13 décembre.

- 8 et 14 kms : départ à 9 h 30.
- Course enfants à partir de 11 h.

Ces courses sont ouvertes à tous, licenciés ou non (présenter un certificat médical pour les non licenciés). Venez découvrir la course à pied en toute convivialité et à son rythme.

Randonnées : 8 et 14 kms à partir de 8 heures.

Tous les départs s'effectuent au stade de Saint Romain en Gal.

Prenez un bol d'air pur !



JEU : CONNAISSEZ-VOUS VOTRE VILLAGE ?



Voici un quizz sur le village de Chuzelles vous permettant tester vos connaissances sur notre village, son histoire et son patrimoine.

Les réponses de ce jeu seront communiquées dans le prochain numéro.

1. En 845, Chuzelles a été mentionné pour la première fois sous sa forme latine lors d'un acte de vente. Quel était alors son nom ?

- Caucilla Chuzella Chouza

2. L'église de la commune de Chuzelles porte le nom de :

- St Hippolyte St Maxime St Maurice

3. Au dernier recensement, la commune compte environ 2 079 habitants. Quelle était la population de la commune en 1968, soit environ 40 ans en arrière ?

- 2 400 hab. 1 600 hab. 700 hab.

4. Durant quel siècle a été édifiée la chapelle Saint Maxime ?

- XIème siècle XVème siècle XIVème siècle

5. Quelle est la hauteur du point culminant de la commune de Chuzelles ?

- 261 mètres 361 mètres 461 mètres

6. Sur les hauteurs de quel quartier se trouve le point culminant de la commune ?

- Aux Brosses A la Combe bleue A Boussole

7. Quelle est la superficie de la commune ?

- 5 Km² 13 km² 18 km²

8. Chuzelles fait partie de la communauté d'agglomération du pays viennois. Parmi ces communes, quelle est celle n'appartient pas à la CAPV ?

- Serpaize Septème St Just Chaleyssin

9. Lequel de ces quartiers n'est pas Chuzellois ?

- Chasson Gruyère Les Cannes

10. Parmi ces communes, quelle est celle dont la population est la plus importante ?

- Chuzelles Seyssuel Villette de Vienne



La vie associative Chuzelloise



Programme des manifestations prévues sur la commune pour les semaines à venir :

DATE	MANIFESTATION	HORAIRE	LIEU
SAMEDI 5 DECEMBRE	MARCHE DE NOEL	A partir de 17 H	CENTRE VILLAGE
DIMANCHE 6 DECEMBRE	MATINEE SAUCISSON FNACA	A partir de 9 H	MILLE CLUB
Année 2010			
MERCREDI 6 JANVIER	VŒUX DE LA MUNICIPALITE	18 H 30	MILLE CLUB
VENDREDI 8 JANVIER	ASSEMBLEE GENERALE ASSOCIATION FAMILIALE RURALE	20 H 00	POLETIERES
VENDREDI 22 JANVIER	ASSEMBLEE GENERALE CHUZELLES HISTOIRE ET PATRIMOINE	20 H 00	POLETIERES
DIMANCHE 24 JANVIER	ASSEMBLEE GENERALE ST VINCENT CHUZELLES	11 H 00	POLETIERES
DIMANCHE 31 JANVIER	LOTO SOU DES ECOLES	14 H 00	MILLE CLUB
DIMANCHE 7 FEVRIER	BILAN DE SAISON ACCA		MILLE CLUB
DIMANCHE 7 FEVRIER	COINCHE ACCA	14 H 00	MILLE CLUB
DIMANCHE 21 FEVRIER	COINCHE ST VINCENT CHUZELLES	14 H 00	MILLE CLUB
SAMEDI 27 FEVRIER	COINCHE TRAIT D'UNION	14 H 00	MILLE CLUB

- Les articles des associations (au format d'une demi-page) sont à faire parvenir en mairie avant le 20 des mois pairs
- La rédaction de ces articles est laissée à l'initiative de chaque association.

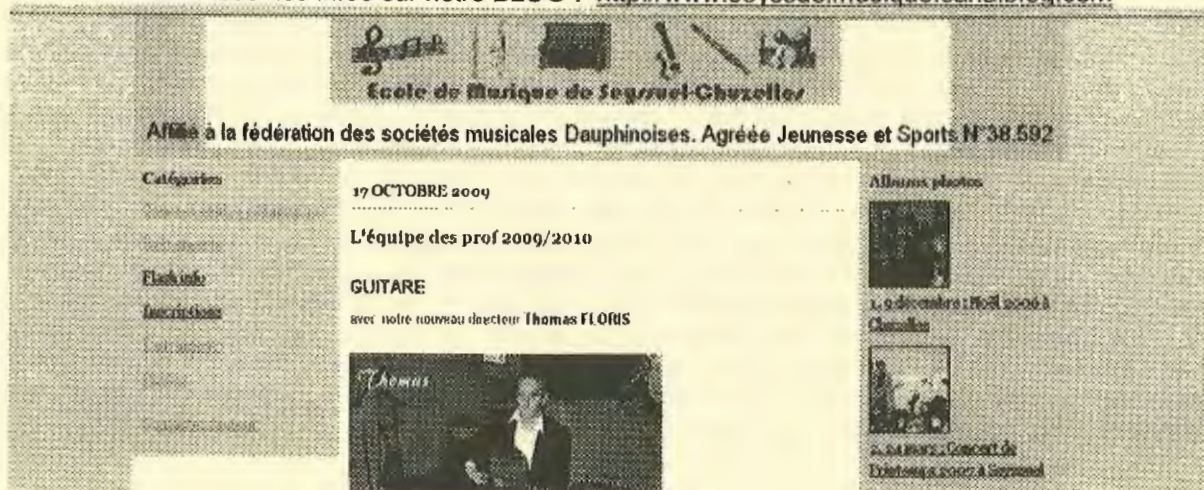


ECOLE DE MUSIQUE SEYSSUEL-CHUZELLES

Petit rappel de nos prochaines manifestations
dans les locaux de Seyssuel

- | | |
|------------------------|-----------------|
| Concert de Noël | 5 décembre 2009 |
| • Concert de printemps | 27 mars 2010 |
| • Auditions d'été | 16 juin 2010 |

Retrouvez tous nos infos sur notre BLOG : <http://www.seyssuelmusique.canalblog.com>



GYMNASTIQUE VOLONTAIRE CHUZELLOISE

UNE AMBIANCE DYNAMIQUE, CHALEUREUSE, ET SPORTIVE
Dynamisez votre corps, évacuez votre stress, et muscliez-vous dans la bonne humeur

ADULTES (MIXTE)

- MARDI
 - 8h 45 / 9h 45
 - 10 h / 11 h
 - 18 h 50 / 19 h 50
 - 20 h / 21 h
- JEUDI
 - 17 h 45 / 18 h 45
 - 19 h / 20 h

AU MILLE - CLUB DE CHUZELLES

ATTENTION !!! L'ASSOCIATION SE RESERVE LE DROIT D'ANNULER UN COURS
ADULTES PAR MANQUE DE PARTICIPANTS

LES INSCRIPTIONS SE FONT TOUT AU
LONG DE L'ANNEE AU MOMENT DES COURS
(1 séance d'essai gratuite)

Tarif dégressif pour le 2ème adulte d'une même famille

CERTIFICAT MEDICAL OBLIGATOIRE POUR TOUS LES ADHERENTS

Contact mail : gchuzelloise@yahoo.fr Contact : 06.84.24.51.86

CHORALE "La Clé des Chants"

Encore une fin de semaine importante pour la chorale La Clé des Chants. Oui, vraiment, un rendez-vous qu'il ne fallait pas manquer : les 3 et 4 octobre au Domaine des Buffières à Dolomieu, une grande partie des choristes s'est retrouvée pour « travailler » de nouvelles partitions et consacrer le dimanche à la culture vocale.

Ce lieu est idéal pour approfondir nos chants et l'espace-temps que nous nous offrons permet à tous les participants d'enrichir ses relations avec les choristes.

Le samedi après-midi dans une ambiance studieuse nous avons fait connaissance avec des chansons nouvelles : une version créole de « A la claire fontaine », un air populaire morave « Lasko » et un canon humoristique sur une musique de Mozart. L'apéritif vint enfin récompenser une belle concentration!... et le repas bienvenu. Il faut insister sur la qualité toujours égale et la gentillesse du personnel.

Innovation, cette année nous avons organisé une veillée... appelons la « cabaret ». Ainsi des choristes interprétèrent des chansons, des poèmes, quelques jeux furent proposés : l'incontournable « chaises musicales », un étonnant « morpion », enfin un drôle de « jeu de la valise ». Agréable soirée, avant-goût d'un projet de « cabaret » évoqué la saison précédente.

Dimanche matin après une nuit réparatrice et un bon petit déjeuner, travail vocal avec Jean-Pierre Bavut. Ce professeur de chant, chanteur lui-même, chef de chœur et employé à l'école de musique de Vaulx-en-Velin a bien voulu nous faire partager ses connaissances. A noter, la présence d'un certain nombre de choristes de Seyssuel, ce matin. Avec lui re...prise de conscience de notre corps pour tendre à l'utilisation optimale de nos capacités et favoriser notre concentration. Qu'il soit à nouveau remercié pour nous avoir fait bénéficier de sa compétence, sa rigueur et sa disponibilité. « Le chant des oiseaux » nous a permis de vérifier ses observations et ses informations et d'en mesurer les bienfaits... très intéressant. L'après-midi avançait et nous dûmes nous séparer... heureux de savoir que nous pourrions retrouver Jean-Pierre le 17 novembre.

Quelques informations pour conclure. Vous savez les liens qui nous unissent à Communay avec de nombreux choristes venant de ce village voisin. Liens renforcés par notre participation en 2001 au spectacle « La mine en scène » relatant avec émotion et humour la vie de cette commune pendant les cent-vingt années (1831-1951) où l'activité économique et sociale de celle-ci était largement conditionnée par l'exploitation de la mine de charbon. Or, la municipalité de Communay en collaboration avec « Les amis de la mine » ont pu reconstituer le chevalement du puits principal. Une inauguration du site est organisée le 7 novembre au cours de laquelle la chorale (renforcée par des choristes communaysards) interprétera des chants du spectacle de 2001 (certaines scènes seront rejouées lors de cette manifestation)

-----*****-----

ACCA CHUZELLES



La chasse prendra fin le dimanche 3 janvier pour le Petit Gibier de Plaine :

Nous vous rappelons :

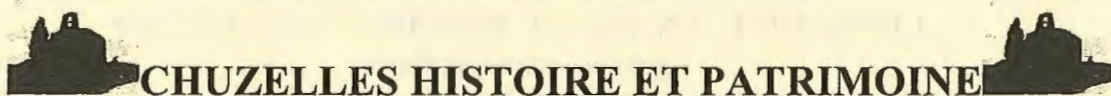
Depuis le 11 novembre, seuls faisans et lapins de Garenne sont autorisés jusqu'au 3 janvier 2010 dans le département de l'Isère. A noter que sur l'ACCA de Chuzelles, le tir du coq uniquement sera autorisé à partir du 6 décembre. La chasse à la bécasse reste ouverte.

La réunion de bilan aura lieu le 7 février au matin l'après midi sera réservée à la coinche au Mille Club où nous vous attendons nombreux.

L'ACCA de Chuzelles sera présente au marché de Noël le 5 décembre et vous proposera terrines et autres charcuteries issues de leur chasse... venez partager leur passion !

Le président, Patrick Labbe, reste à votre disposition pour tous renseignements complémentaires.

(Patrick Labbe - 204 Rue Croix de Tourmente - 38200 CHUZELLES - Tél. : 04.74.57.94.00)



**8 DECEMBRE 2009 : ILLUMINATION DE LA CHAPELLE SAINT MAXIME
A PARTIR DE 18 HEURES**

Vin et chocolat chauds seront servis pour vous réchauffer !



Errata: Ci-dessous l'article de l'association VIGILANCE qui avait été oublié dans le bulletin spécial associations de septembre.

L'association VIGILANCE a pour objet, sur le territoire de Chuzelles et de ses environs de :

- ♦ *Veiller à la préservation des zones d'habitat rural en prenant en compte un développement économique raisonné. L'association se veut être un interlocuteur des acteurs concernés.*
- ♦ *Rechercher et diffuser toutes les informations relatives aux différents projets publics d'aménagement du territoire, d'urbanisme, pour mieux en comprendre les enjeux et les intérêts collectifs.*
- ♦ *Sensibiliser la population, les élus, les administrations et les acteurs de la vie économique au développement concerté des projets d'aménagement.*

Dans ce cadre, le projet de contournement ferroviaire de l'agglomération lyonnaise (CFAL), a beaucoup mobilisé l'association en 2008 et 2009. L'opposition au tracé du CFAL, menée en étroite collaboration avec l'association Sévenne Environnement et les municipalités de la vallée a été ponctuée de nombreuses actions :

- Participation à de nombreuses réunions avec RFF, les municipalités.
- Participation à de nombreuses manifestations : conseil municipal décentralisé à Mions, opération escargot au rond point de Luzinay, rassemblement devant la préfecture du Rhône, manifestation à Paris, simulation bruit du train dans les villages, chaîne humaine dans la vallée, campagne d'information et d'affichage....

Cette mobilisation, relayée par les élus et habitants de la Sévenne n'aura pas été vaine, car lors du comité de pilotage du 03/03/09 Monsieur le Préfet annonçait que le tracé passant par la Sévenne n'était pas retenu. Sans avoir la prétention de croire que nous avons influé sur cette décision, nos actions ont sans doute contribuées à montrer que le Sévenne existait et entraînait en résistance.

La solidarité entre toutes les parties (élus, associations, riverains) qui s'est exprimée dans la lutte commune contre le CFAL ne doit toutefois pas cacher nos difficultés sur d'autres thèmes qui retiennent déjà notre attention.

Par exemple dans le cadre du Plan de Déplacement Urbain de l'agglomération viennoise, il est extrêmement difficile d'obtenir des informations. Pourtant la liaison nord sud de Vienne par l'est (contournement de Vienne) ne sera pas sans incidence sur le trafic routier dans la traversée de Chuzelles.

De même, il est difficile d'échanger sur le SCOT (schéma de cohérence territoriale) document d'urbanisme qui pose les bases du futur développement de notre territoire. L'ouverture constatée avant les élections (échange sur la décharge de St Alban avec la CAPV, proposition de participation à l'élaboration du plan communal de sauvegarde...) est déjà oublié.

Pourtant, il est de notre devoir de citoyen de rester vigilant quant à l'évolution de notre environnement et de notre cadre de vie.

N'hésitez pas à nous rejoindre !

Pour nous contacter:

Association VIGILANCE - mairie de Chuzelles - 38200 CHUZELLES
Yves REGAL (président) au 04 74 57 06 20



COMMEMORATION DU 11 NOVEMBRE 1918

Les écoliers commémorent le souvenir des anciens combattants :

Lors de la cérémonie du 11 novembre 1918, l'école élémentaire de Chuzelles a rendu hommage aux poilus de la guerre 1914/18 en présentant à l'assemblée une affiche composée de dessins illustrant la guerre et la paix. La lecture de leurs recherches, effectuées durant les cours, a rappelé à l'assistance présente les horreurs de cette guerre : 8 millions $\frac{1}{2}$ de morts et de nombreux blessés. Enfin, les élèves ont expliqué le symbole de la tombe du soldat inconnu, située sous l'arc de triomphe de Paris en évoquant avec émotion la douleur de la perte d'un enfant, mort pour sa patrie.

Nous retiendrons de leur intervention, ces mots qui sonnent comme une requête auprès des adultes, inscrits au fronton de leur affiche : « Plus jamais ça » !



Article réalisé avec le concours de l'école élémentaire de Chuzelles.

Bulletin tiré à 860 exemplaires
Et distribué dans chaque foyer de Chuzelles
N°103 – dépôt légal octobre 2009.